

RÈGLES DE VIE DES SEMAINES NATURE

À lire avec votre enfant



Toute personne se trouvant sur le site des Semaines Nature s'engage à observer les règlements qui suivent et à adopter un comportement respectueux.

1. Tu dois toujours rester sur le site du camp et avoir l'autorisation d'un animateur pour sortir;
2. Tu dois toujours avertir un animateur lorsque tu désires aller aux toilettes;
3. Tu dois toujours utiliser les poubelles pour jeter tes ordures;
4. La nature étant très belle, vois à en prendre soins et à la respecter;
5. Tu dois utiliser un langage respectueux envers les animateurs et les camarades;
6. Tu dois toujours te promener sur le terrain avec des souliers ou tes bottes dans les pieds;
7. Tu dois toujours informer ton moniteur pour tous accidents ou blessures;
8. En aucun cas la bagarre ne sera tolérée (sous peine d'expulsion immédiate);
9. Tu dois participer à toutes les activités : plein air, scientifiques, sportives et communautaires.

C'est facile de respecter ces règlements afin de permettre à tous de profiter pleinement de leurs vacances et ainsi te permettre de vivre une expérience inoubliable !

Si tu ne respectes pas les règlements, tu risques une expulsion des Semaines Nature et ce, sans remboursement. À toi d'y voir !

Le sourire, la bonne humeur, le respect des autres (amis, animateurs et campeurs), le respect de l'environnement et des équipements sont obligatoires partout sur le site du Camping municipal de Beauport.

Merci de ta collaboration

L'équipe des Semaines Nature